



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Faible taux d'administrateurs hospitaliers dans l'Essonne

Question écrite n° 16050

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le faible taux d'administrateurs hospitaliers de l'Essonne, qui est de 9 agents pour 1 000 habitants, comme en Seine-et-Marne, contre 17 en moyenne nationale. Ce taux, reflétant les moyens humains des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux, est le plus faible de France, outre-mer compris. Dans sa note « La répartition territoriale des emplois publics » de juin 2019, France Stratégie rapporte que ce phénomène est le résultat de la lenteur de l'adaptation des capacités hospitalières aux évolutions démographiques : toutes choses égales par ailleurs, les zones d'emploi ayant connu une baisse de 10 % de la population entre 1990 et 2015 ont aujourd'hui un taux d'administrateurs hospitaliers supérieur de 5 % au reste du territoire. Ainsi, ce temps d'adaptation pénalise les zones urbaines dynamiques. En effet, l'Essonne connaît une augmentation constante de sa population. Toutefois cette dynamique a décéléré depuis 2016 : la population a crû de 26 000 personnes entre 2016 et 2021, contre 62 000 les 5 années précédentes. L'argument démographique perd donc de sa pertinence. Par ailleurs, les hôpitaux d'Orsay, Longjumeau et Juvisy sont en difficulté chronique, les faibles moyens étant dirigés vers la construction d'un nouvel hôpital sur le plateau de Saclay, qui sera vraisemblablement trop petit pour les besoins des Essonnais. Une bonne administration est nécessaire pour améliorer les conditions de travail des soignants et de tout le personnel hospitalier, déjà surchargé. En ce sens, il souhaite connaître les mesures prévues par le Gouvernement pour les territoires concernés par un faible taux d'administrateurs hospitaliers et particulièrement pour l'Essonne.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16050

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1777

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)